



Bourse
de Montréal Inc.

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

CIRCULAIRE
Le 28 février 2005

FONDS iUNITS INDICE PLAFONNÉ DE L'ÉNERGIE S&P/TSX AJOUT DE SYMBOLE D'OPTION SUR ACTIONS

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) informent tous les participants du marché des options sur actions de la possibilité imminente d'un ajout de symbole, pour identifier de nouvelles séries d'options sur le fonds iUnits indice plafonné de l'énergie S&P/TSX (XEG). **Cet ajout de symbole, si nécessaire, s'effectuera dès que l'inscription d'une série ayant un prix d'exercice de soixante-quatre dollars (64,00\$) sera requise.**

Cette situation est causée par la récente fluctuation des prix du Fonds XEG et la pénurie du nombre de codes alphabétiques identifiant chaque série.

Afin de répondre au manque de codes alphabétiques, la Bourse et CDCC créeront **XEX** comme nouveau symbole pour identifier les séries ayant un prix d'exercice de soixante-quatre dollars (64,00\$) et plus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Richard Bourbonnière, vice-président, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3548 ou avec le département des opérations de la CDCC.

François Cardin, Conseiller juridique
Affaires juridiques et secrétariat général

Circulaire no : 034-2005